

COMMUNE DE GILLONNAY

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2019

Convocation du Conseil : 07/05/2019

PRESENTS : MM. DIDIER, JULLIEN-VIEROZ, RABATEL, ARMAND, ALLELY, JACQUIER. Mmes EHRLER, GUILLAUD, RATTIER, BELLIER,
Absent : M. PELLET qui donne pouvoir à M ARMAND, Mme CHORIER qui donne pouvoir à M JULLIEN-VIEROZ, M. NOEL-BARON.

Secrétaire de séance : Mme EHRLER.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal d'avril.

SICTOM - questionnaire Point d'Apport Volontaire :

Parallèlement au lancement par la Communauté de Communes d'une nouvelle politique pour le tri et le traitement des ordures ménagères, la commune a distribué un questionnaire à chaque foyer concernant le tri et les points d'apports volontaires.

70 réponses ont été reçues. Présentation succincte des résultats. Une réunion pour analyse est prévue le lundi 20 mai matin, avant rencontre avec le SICTOM l'après-midi.

Urbanisme / PLUi :

Dans le cadre de l'enquête publique du PLUi, MM Didier et Jullien-Vieroz ont rencontré le commissaire enquêteur, puis établi un courrier de confirmation, pour faire part des remarques suivantes :

- Ecart de transcription entre la carte des aléas et le zonage du Plu
- Oubli des bassins d'infiltrations parcelle ZB4
- Souhait d'un tableau synthétique des différents types de clôtures autorisés en zone d'aléas
- Demande de précision sur la construction en zone agricole.

Souhait de la commune d'être informée des remarques émises lors de l'enquête publique concernant Gillonnay, et de pouvoir émettre un avis sur les réponses du commissaire enquêteur.

Bibliothèque

Demande d'autorisation de don par la bibliothèque des ouvrages désherbés pour une vente organisée par le réseau des médiathèques de Bièvre-Isère. Accord à l'unanimité.

Pour information, la bibliothèque désherbe environ 300 ouvrages par an sur les 4 000 du fond. En fonction de leur état et de leur intérêt, les livres sont proposés à l'école, au périscolaire, aux bibliothèques environnantes et aux lecteurs ou déposés dans les conteneurs de tri sélectif.

Acquisition annuelle d'un nombre équivalent, dont plus de la moitié destinée aux enfants.

L'école a participé au Prix Nord Isère du jeune lecteur. Vote le 27 mai, lendemain des élections européennes, afin de profiter du matériel électoral en place.

Manifestation "Ramène ta graine" : renouvellement de la manifestation sur la commune le 12 octobre prochain, en lien avec le périscolaire et le PEDT.

Culture

Festival Arts Allumés : soirée de remerciement des bénévoles le 15/05 à la Salle St Maurice. Anne-Marie Amice fait le compte-rendu du festival: très bonne participation et qualité des spectacles.

Collaboration avec la Cie Spirito en résidence dans le cadre de la "convention territoriale de développement de l'éducation aux arts et à la culture tout au long de la vie" de la Drac sur les trois intercommunalités de la Bièvre. Dans ce cadre, le territoire accueille 3 compagnies en résidence : la Cie de danse hip-hop Malka, l'ensemble musical Spirito et la journaliste Clémentine Métailler. Bièvre-Isère propose à la commune d'accueillir le spectacle de la Cie Spirito en mars 2020, avec intervention musicale à l'école. Accord du conseil à l'unanimité.

Exposition D73 : vernissage le vendredi 7 juin à 19H avec intervention du Théâtre Coccinelle. L'exposition met cette année en valeur le graphe de la salle Gyltiss. Elle sera ouverte 2 WE + une semaine pour l'accueil des groupes (scolaires/maisons de retraites/associations...)

Centenaire Jongkind

Pose de la plaque à l'église le lundi 24/06 à 14h30.

Emprunt 2019

Surseoir à statuer faute de réception des offres de crédit en présence de l'école.

Création Emploi Adjoint Technique Territorial à Temps Complet

Compte tenu du départ pour mutation au 25 août 2019 d'un adjoint technique principal, il convient de procéder au recrutement de son remplaçant, à compter du 5/08/2019 afin de permettre une prise de fonction efficace. Monsieur le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De créer un emploi d'adjoint technique territorial, à temps complet, à compter du 05/06/2019 correspondant au poste d'agent polyvalent d'entretien et de maintenance (espaces verts, voirie, réseaux, bâtiments,)

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, aux grades : d'adjoint technique, adjoint technique principal 2^e classe, adjoint technique principal 1^{er} classe.

S'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3 et suivant de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade de d'adjoint technique territorial

- De modifier ainsi le tableau des emplois.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Election Européenne

L'élection aura lieu le dimanche 26 mai prochain, de 8h à 18h. Il est procédé à l'organisation du tour de rôle des élus pour la tenue du bureau de vote.

Questions diverses :

Palenchère : présentation ce jour aux représentants des riverains du projet d'aménagement de la voirie.
Espace Gyltiss : point sur les travaux de consolidation de la toiture.

Séance levée à 23h00.

Prochain CM le jeudi 13 juin 2019.